

## PATRIMOINE COMMUNAL

**L'église St Pierre** actuelle a été construite en 1819 sur l'église du 14<sup>e</sup> siècle. Elle comprend la nef centrale avec, à gauche : les Fonts Baptismaux, les chapelles de Ste Philomène (1879) et du Sacré-Cœur, à droite : les chapelles de St Roch (St Agapi), de St Joseph et de la Vierge et au fond un maître-autel baroque typique du 19<sup>e</sup> siècle.

**La place de l'Eglise**, occupée autrefois par un îlot de maisons situé à l'intérieur du château féodal, fut ouverte au 19<sup>e</sup> siècle. La colonne de la Vierge fut bénie en 1870 et les arbres plantés en 1876.

**L'Hôtel de Ville** est situé sur le rempart médiéval, à l'emplacement de l'ancienne Tour de l'Horloge démolie en 1868. Les travaux ont débutés en 1870 par la construction de la halle pour s'achever en 1891 par la construction du fronton avec horloge et aménagement des dépendances de la Mairie.

**La chapelle des Pénitents Blancs** actuelle fût bâtie au 18<sup>e</sup> siècle mais cette confrérie existait à Cournonterral depuis 1600. Des pénitents reposent encore dans sa crypte. En 1943, la chapelle fut cédée à l'Association Diocésaine de Montpellier.

**Le temple** fut construit de 1818 à 1820. Le clocheton de l'horloge qui surmonte le clocher est celui de l'ancienne Tour de l'Horloge récupéré et réinstallé.

**Le Parc**, situé entre les remparts et le torrent du Coulazou était une ancienne terre seigneuriale: les officiers du seigneurs y lisaient les proclamations de leurs maîtres.

**L'enceinte des remparts** de 1344, réparée et fortifiée en 1393 avait 6 tours et 2 tourelles. Au 17<sup>e</sup> siècle, l'ouverture d'une porte provoqua l'effondrement du rempart au nord et à l'est.

**Le trou des remparts** fut percé en 1656 pour que les habitants puissent amener les troupeaux et aller prendre librement de l'eau à la fontaine du Théron.

**Le château Mallet** date du 18<sup>e</sup> siècle.

**Le pont de l'Intérêt local** date des années 1870.

**La Tour Sarrasine**, dernier vestige du château féodal, sa construction débuta au 11<sup>e</sup> siècle pour ne s'achever qu'au 13<sup>e</sup>.

**Le Théron**, avant l'affaissement du rempart, coulait sous la voûte de la tour du Théron située au sud-est du parc et arrosait le Parc, terre seigneuriale.

**L'Esplanade**, ancien champ de foire, abrite les bâtiments de l'école primaire publique datant des années 1880.

**La mare du Ramassol** fut créée au 14<sup>e</sup> siècle pour recueillir les eaux pluviales. Elle devint par la suite un abreuvoir public pour les troupeaux de moutons et les chevaux.

## **LES ARTICLES SUIVANTS SONT ISSUS DES RECHERCHES DU G.R.A.C (Groupement de Recherche des Archives de Cournonterral)**

### **L'HOTEL DE VILLE, UNE LONGUE ATTENTE**

**En 1821 la commune achète une maison (plan n° 221) pour tenir lieu d'école de garçons et de mairie ; maison qu'elle louait déjà depuis de nombreuses années. Dès cette date les municipalités successives ont le projet de construire un Hôtel de Ville et une halle couverte.**

En 1845, en 1859, etc. des projets sont rédigés, ils ont tous le même objectif : centraliser dans un même édifice la mairie, l'école publique et une halle couverte.

Le 12 novembre 1867 M. le maire soumet au conseil un rapport de M. l'architecte départemental relatif à l'acquisition d'une maison confrontant la maison commune et appartenant au sieur Casse (plan n° 220), d'un autre côté vu l'état de délabrement de la maison commune l'administration municipale se propose dans un avenir très prochain d'acheter les maisons voisines, pour les démolir et pour construire ensuite un hôtel de ville qui réponde mieux que celui actuel aux besoins et à l'importance de la localité, le conseil est d'avis que la commune achète la maison du sieur Casse pour être démolie...

Le 23 janvier 1868, M. le maire expose que pour se rendre à un vœux depuis longtemps exprimé par le conseil et la grande majorité des habitants de la commune il a fait étudié par l'architecte départemental un projet de construction d'un édifice destiné à renfermer une halle couverte (qui permettrait à de nombreux marchands forains qui alimentent nos marchés de vendre leur marchandises sous abris), la mairie et ses dépendances et la tour de l'horloge (la tour de l'époque faisant saillie sur la traverse du village gêne la circulation - voir plan n° 215).

Il y aurait donc avantage à réunir dans un même édifice ces trois services municipaux et c'est dans ce sens que le projet soumis au conseil a été étudié.

L'édifice projeté occuperait l'emplacement circonscrit par les maisons Gervais et Cabassut (n° 222 et n° 223), la rue du Plan de l'Oum, la place de la Pompe, celle de l'Horloge et la rue qui conduit à l'église. La commune possède une partie de cet emplacement c'est à dire la mairie actuelle et la maison Casse ; pour le compléter il faudrait acquérir d'autres maisons (n° 216, 217, 218 et 219 du plan) dont la valeur est estimée par l'architecte à 20 000 francs. La démolition et la construction s'élevant d'après le devis à 30 000 francs. La dépense totale serait donc de 50 000 francs. La somme serait empruntée à la caisse des dépôts et consignations au taux de 5 % remboursable en 15 annuités de 5 000 francs chacune à partir de 1868.

Le projet considéré par le conseil comme étant d'utilité publique est adopté à l'unanimité à l'exception d'un seul, et autorise M. le maire à acquérir à l'amiable ou par voie d'expropriation les immeubles ci-dessus.

Le 2 février 1868 et le 15 avril le conseil adopte la solution d'une imposition extraordinaire pour pourvoir à l'entière dépense de l'emprunt.

Le 5 juillet 1868, le préfet demande au conseil municipal de prendre en considération une pétition de quelques habitants de Cournonterral " tendant à ce qu'il ne soit pas donner suite au projet de la construction d'une halle et d'un hôtel de ville sous prétexte que l'emplacement choisi n'est pas convenable, que les mesures financières adoptées pour sont exécution sont trop onéreuses et qu'il serait mieux de donner la préférence à la translation des cimetières devenue nécessaire. "

La réponse du conseil est que : " l'emplacement est central, parce que de temps immémoriaux la place est en cet endroit et que les anciens conseils municipaux qui ont soumis à diverses reprises ce projet à l'étude ont reconnu unanimement qu'il était le plus convenable... " et concernant les cimetières le projet est à l'étude. La remarque du conseil est que la pétition comporte en plusieurs endroits la même signature et la signature d'un grand nombre d'enfants.

Le 31 mars 1870, les travaux commencent. Les maisons ont été acquises, les propriétaires vont recevoir le montant de la vente et l'emprunt est versé à la caisse de la commune.

### L'affaire Arché

Le 17 janvier 1870 l'entrepreneur Arché est chargé des travaux de démolition et de la construction de l'hôtel de ville et de la halle. Il démolit les maisons et la tour de l'horloge, vend les matériaux récupérés à un prix très intéressant et commence à construire sans atteindre le premier étage. Prenant prétexte des événements de 1870 (guerre contre la Prusse) et prétendant avoir reçu un ordre verbal du maire il abandonne le chantier. En octobre 1871 et juillet 1872 il réclame des dommages et intérêts à la municipalité. Plus tard il demande la résiliation du marché avec la commune, résiliation accordée par la préfecture avec une petite indemnité.

Le 9 mai 1875 les travaux recommencent enfin avec un nouvel entrepreneur, le prix de la construction étant fixé à 30 000 francs ; le 25 juillet 1877 l'édifice est béni par Monseigneur de Cabrières, évêque de Montpellier. Lors de la cérémonie, l'hôtel de ville est pavoisé d'oriflammes et de drapeaux, couvert de couronnes, d'écussons et d'inscriptions au milieu d'une très remarquable illumination.

Il faudra attendre 1891 pour qu'un pavillon d'horloge soit inclus dans l'édifice.

### La place de la mairie devient la place Pierre Viala

Jusqu'au 10 novembre 1965, la place Pierre Viala s'appelait « la place de la mairie ». A cette date le maire, Pierre-Jean Viala, propose au conseil municipal de donner à cette place le nom de son père, Pierre Viala, pour commémorer sa mémoire et pour ses immenses services rendus.

Pierre Viala, né à Lavérune le 24 septembre 1859, fut maire de Cournonterral du 10 décembre 1919 au 19 mai 1929. Il fut en outre conseiller général, député de l'Hérault et membre de l'Institut. Mais sa notoriété vient du fait que Pierre Viala, professeur à l'école d'agriculture de Montpellier, titulaire de la chaire de viticulture, à qui l'on doit d'innombrables travaux, ramena des Etats-Unis des plans de vigne pouvant supporter le sol calcaire sans être atteints de chlorose. En effet, le problème des viticulteurs était que les plans américains résistants au phylloxera importés pour le greffage des vignes françaises, s'étaient révélés peu résistants à des sols trop calcaires ; il avait donc fallu en trouver d'autres. **Pierre Viala sauva le vignoble français et contribua à asseoir la renommée de l'école agronomique.**

Le 3 janvier 1889 il épousa Julie-Alix Laussel, fille d'un médecin et propriétaire viticole de Cournonterral.

Membre de l'académie des sciences, couvert d'honneurs et de médailles il décéda à Paris le 11 février 1935 et fut enterré à Cournonterral. Le discours de ses funérailles fut prononcé par Vincent Badie, avocat à la cour de Montpellier et qui s'illustra plus tard comme leader des 80 députés qui, en dépit des pressions subies, refusèrent le 10 juillet 1940 à Vichy, les pleins pouvoirs à Pétain ; Vincent Badie sera déporté.

## **DIMANCHE 29 JUILLET 1923, COURNONTERRAL INAUGURE SON MONUMENT AUX MORTS**

**Sa construction a été décidée par le Conseil Municipal avec à sa tête le député maire Pierre Viala**, membre de l'Institut et grâce à une souscription auprès des habitants. Le comité du monument, présidé par Etienne Gachon, prendra les choses en mains. L'oeuvre sera réalisée par le sculpteur Injalbert artiste de grand talent, l'architecte Cassagne et l'entrepreneur Boularan.

De nombreuses personnalités sont présentes : le sénateur Pelisse, le député Guilhaumon, le président du Conseil Général, le général Sohier, le maire de Montpellier Gibert accompagné de ses adjoints, Albert Milhaud délégué de la propagande du parti radical socialiste.

La presse était représentée par le Petit Méridional, l'Eclair et la Dépêche.

Le matin, la journée commence par une cérémonie au temple et ensuite à l'église.

A 13h30 le cortège se forme sur la place de l'église avec dans l'ordre suivant :

- les gardes
- le service municipal
- les militaires en tenue
- le drapeau tricolore du Réveil
- le Réveil Cournonterralais
- les enfants des morts pour la patrie
- les enfants des écoles
- les sociétés
- la musique de la Sainte Cécile
- le drapeau de la Mairie
- le Conseil municipal et les invités
- le Comité du monument, le curé, le pasteur
- Maires et délégués
- la population.

Arrivés à l'esplanade, les enfants posent leurs fleurs, le Réveil joue le salut au drapeau, la Sainte Cécile interprète la Marseillaise.

Le capitaine Gachon remet le monument à la ville de Cournonterral et très ému salue les familles des soldats tués et leur dit :

*« Soyez fiers, ils ne sont pas morts en vain, ils ont sauvé la France et avec elle la civilisation. »*

Après son discours, il appelle les soixante quatre noms des enfants de Cournonterral tombés au champ d'honneur. A chaque nom un sous-officier répond **« Mort pour la France »**.

Les bouquets sont déposés. Après une minute de silence la marche funèbre de Chopin retentit.

Les différentes personnalités prendront la parole, dont voici quelques extraits.

### **Monsieur le Maire :**

*« Vos gestes généreux, mes chers concitoyens, auront permis d'élever à la mémoire des 64 enfants de Cournonterral, disparus dans la terrible tourmente de 1914-1918, une oeuvre d'art qui auréole leur sublime sacrifice et qui honore votre Cité. Soyez-en félicités et remerciés. »*

**L'Abbé Assié curé de la paroisse** s'exprime en ces termes :

« Notre première pensée va directement à ces enfants de la Cité, à ces morts immortels qui ont versé leur sang pour le salut de la Patrie. Notre admiration et notre reconnaissance se feront les gardiennes de leur mémoire en leur assurant le triple hommage de nos regrets, de notre souvenir et de nos prières. »

**Suit le discours du pasteur Saltet :**

« Au nom de l'Eglise réformée de Cournonterral, je dépose respectueusement aux pieds de ce monument, symbole de l'héroïsme de nos soldats en même temps que de notre foi en les destinées immortelles de la Patrie, l'hommage de notre souvenir le plus reconnaissant et de notre admiration la plus émue. »

**Le Général Sohier** prononce alors ces mots :

« N'oublions jamais le sacrifice de ces héros. A vous, particulièrement, mes chers enfants, gardez précieusement le souvenir de vos pères, de vos aînés. Ils vous ont légué un bel héritage de gloire ; l'exemple qu'ils vous ont donné ne doit pas être perdu ; il doit guider vos pas dans la vie ; tous vos actes doivent être dictés par la ferme volonté de rester dignes de ceux qui n'ont pas hésité à faire le sacrifice de leur vie pour que vous soyez libres. »

**Des poèmes de poètes cournonterralais sont lus :**

**SOL ENDEUILLE**

**Pour le sol endeillé de notre fier Cournon,  
La maîtrise de l'Art a fait oeuvre admirable.  
Sublime monument de gloire impérissable,  
Hommage à des Français, victimes du canon.  
De l'Union sacrée, admirons le chaînon  
Que nul n'ose briser parce qu'inséparable.  
Les noms de nos poilus - gravure ineffaçable -  
Se doreront aux ans de notre Panthéon.**

***Bastide de L'Oulieu***

**CHANT POUR LES MORTS**

**Puisse ce monument debout dans le feuillage  
Redire aux siècles oubliés,  
Comment ils ont gardé le pieux héritage  
Que nous ont transmis les aïeux.**

**De vos rameaux touffus, arbres de mon pays,  
Faites une ombre douce à leur cendre légère ;  
Et toi qu'ils ont aimée, accueille-les, ô Terre,  
Dans le juste repos que tu leur as promis.**

**Donne-leur le repos, ô Terre maternelle,  
Le repos des cyprès et des platanes verts,  
Et mêle au noir laurier sur leurs fronts découverts  
La multiple fraîcheur de la rose nouvelle. (1)**

***Maurice Olivier***

(1) Poème lu par E. Vidal

**ODAS AS ENFANS DE COURNOU**  
**Morts per la França**

**Enfans dau viel Cournou, toumbachs ion dau vilagé ;  
leu, es en lengua d'oc qué volé vous parla.  
Vautrés qué dé beus jours aviés encara un viajé,  
Siès toumbachs - blat trop vert - au pus fort dé l'ourajé...  
Dins la lengua d'amour laissa-mé vous canta.**

**(...)**

**Ah ! Quand l'éloignamant aura fach soun ouvrajé,  
Couma nun bouquet dé flous qué sé mescla au laurier,  
La légenda vendra embelli vostr'imagé  
E sus soun livré d'or marquara lou passagé,  
Dau bon travailhadou, qu'es toumbat en guerrier.**

***Aphrodise Tinière***

Président de la Société Curnon-Artiste

La cérémonie terminée, le cortège rejoint l'hôtel de ville où flotte le drapeau de la commune inauguré à cette occasion. Les musiques jouent. Monsieur Viala lance alors à la foule « ***Merci à la population pour sa belle tenue patriotique.*** ».

Après ces fortes émotions, le vin d'honneur républicain reconfortera les cœurs.

Plus tard, après la guerre de 39-40 d'autres noms viendront malheureusement allonger la liste des 64 noms.

**Promeneurs, parents, ne restez pas indifférents devant ce monument symbole de liberté. Respectez-le, faites-le respecter et racontez aux enfants cette histoire.**

## COURNONTERRAL UNE AFFAIRE DE PUIITS

**Tous les cournonterralais savent que de nombreux puits existent dans le vieux village, la preuve, les travaux d'aménagement de la place Pierre Viala ont mis à jour un ancien puits. Est-ce le deuxième puits dont nous parlent les délibérations municipales de 1826 et 1827, sachant que le premier puits se trouve rue du Puits de la Place devant le n° 6 actuel ? (n° 201 du plan ci-contre daté de 1819)**

En effet, depuis 1825 une pétition portée devant le préfet par Messieurs Doumergue et Verdier demande à ce que " le puits communal de la place publique " soit comblé ou aménagé car il menace de s'écrouler et il inonde leurs maisons (n° 200 du plan). Le préfet demande à la mairie de Cournonterral de bien vouloir réfléchir à cette question.

Ce qui est effectivement fait le 16 mars 1826 où le conseil municipal demande à " Jean Brun, maître maçon de cette commune, de faire l'examen de ce puits et de proposer les moyens qu'il y aurait à prendre pour parer à tous les événements. " Le rapport de Jean Brun dit " que le puits ayant été creusé anciennement dans un terrain dont les premières couches des terres sont mélangées avec du gros gravier que par la suite des temps, que parce que ce puits ne fut pas bâti intérieurement pour soutenir les terres, les eaux par leur mouvement les ont faites ébouler et peu à peu ont formé des excavations qui sont devenues très considérables au point qu'elle s'étendent au-delà des fondations des maisons des pétitionnaires et au dessous de la voie publique, qui se trouve aussi en grand danger. " et il rajoute que la dépense pour réparer ce puits serait plus considérable que d'en creuser un autre. Des habitants connaissant le problème offrent une souscription en journées de travail pour creuser un nouveau puits.

Le 8 août 1827 le conseil municipal décide : « que le puits communal qui existe près des maisons des sieurs Simon Verdier et Jean Doumergue sera comblé entièrement et qu'il sera creusé un puits nouveau communal sur la place publique de ce lieu, à une distance de l'ancien puits, d'environ vingt-cinq mètres,... »

Nous trouvons dans le registre de l'époque un compte-rendu, au style très journalistique, des travaux daté du 16 septembre ; nous vous offrons une partie de ce texte savoureux :

*" Le 21 août les habitants souscripteurs se mirent à creuser. Dans deux jours il fut creusé à la profondeur de trois mètres. Alors le maçon qui avait déjà taillé et préparé les pierres des arceaux qui devaient former l'embouchure du puits afin de mettre en sûreté les ouvriers qui devaient continuer de creuser, commença de s'établir et le 26 l'embouchure du puits fut finie à fleur de terre. Le 27, les souscripteurs reprirent le travail rivalisant de zèle et sans aucune interruption, le 6 septembre cette entreprise patriotique fut couronnée du succès, depuis deux jours ont travaillé sur un rocher coquille extrêmement dur et c'est dans ce rocher qu'on trouva une source abondante qui donnant une eau vive et excellente empêcha bientôt les ouvriers de travailler, à cause du rejet de l'eau qui les trempait sur tout le corps quoiqu'on ne cessa d'épuiser. Les ouvriers s'étant retirés, le soir de ce même jour il y eu cinq pans d'eau. Au lendemain on fit des dispositions pour en épuiser l'eau afin de tracer un (peu) plus le roc mais ce fut inutilement alors le maçon qui pendant que l'on creusait le puits avait préparé les margelles ou parapet les mis en place en sorte que le 11 septembre le puits fut entièrement parachevé. Les habitants venaient des points les plus éloignés du village pour boire de cette nouvelle eau dont on ne pouvait se rassasier et enfin le jour de la foire elle fut offerte aux étrangers pour étancher leur soif... "*

**Ce second puits est-il celui mis à jour par les travaux ? Est-ce le puits situé face au magasin de M. Bouisson ?**

## COURNONTERRAL ET SON ECOLE

**Nous sommes en 1879, la situation financière de la commune est difficile :** d'une part, le vignoble doit être arraché à cause du phylloxéra, les bois communaux se vendent mal, d'autre part, la commune achève la construction de l'hôtel de ville, interrompue par la guerre de 1870 ; cependant, le Maire de Cournonterral et son Conseil Municipal décident de faire construire un groupe scolaire qui réunirait les enfants catholiques et protestants, sous un même toit.

L'emplacement choisi sera le champ de foire (esplanade). Le coût sera de 38 500 F dont 20 000 F seront versés par la commune, 16 000 F par l'état et 2 500 F par le département.

C'est ainsi que notre groupe scolaire actuel allait naître. Il sera terminé en décembre 1880.

La même année, avait été ouvert un lieu pour accueillir les enfants de moins de 6 ans : la salle d'asile (asile : lieu où l'on se met à l'abri) afin de permettre aux mères dans le besoin, d'aller travailler.

La population est alors de 2062 habitants. Il y a 250 élèves répartis comme suit : salle d'asile : 50 ; école de filles : 80 catholiques, 20 protestantes ; école de garçons : 80 catholiques et 20 protestants. Ce sont des écoles communales catholiques ou protestantes, avec un régent ou une régente et l'enseignement qui y est donné, est mutuel (les enfants s'entraident pour apprendre). Les écoles sont réparties dans des locaux loués à des particuliers et en très mauvais état.

Dans un compte-rendu du conseil municipal, on peut lire : " la commune loue à des particuliers des locaux dont l'insuffisance, l'inconfort et même l'insalubrité ont été trop bien mises en lumière dans un remarquable travail de monsieur le Maire pour qu'il me soit permis de chercher à expliquer les vœux à peu près unanimes de cette intéressante population, touchant la nécessité, je devrais dire l'urgence de construire un établissement en rapport avec cette destination. "

Rappelons que déjà, en 1859, la commune avait fait faire un devis et des plans pour construire des écoles ; l'école de filles aurait été sur la place de l'église et l'école de garçons au champ de foire. Projet qui n'a pas été réalisé.

Depuis la loi Guizot de 1833, chaque commune doit posséder une école. Cette loi fixe le nombre d'écoles, le traitement des enseignants et la contribution que les élèves doivent payer. Les enfants des familles les plus démunies devront être reçus gratuitement.

En 1850, sous Napoléon III, le ministre de l'instruction, Monsieur Falloux, distingue deux sortes d'écoles : les écoles communales publiques dont les maîtres sont nommés par le conseil municipal sous la surveillance du maire et les écoles privées sans surveillance de l'état et qui peuvent être librement ouvertes avec l'autorisation de l'évêque.

En 1866, le conseil municipal reconnaît qu'il n'y a pas lieu de voter la gratuité dans les écoles communales mais de continuer à étendre celle-ci à ceux qui en ont le plus besoin ; pour cela une caisse des écoles sera créée, elle deviendra obligatoire en 1882. Cependant, les élus de Cournonterral font des efforts financiers pour promouvoir l'enseignement.

En 1865, une somme de 150 F est votée pour le mobilier et le matériel d'une classe pour adultes.

En 1870, des monitrices de travaux à l'aiguille sont attachées aux écoles.

En 1881, les lois " Jules Ferry " posent les fondations de notre école actuelle. L'école sera



laïque, obligatoire, gratuite. Les enseignants devront être en possession du certificat de capacité de l'enseignement primaire ; des sanctions seront prises contre les parents négligents. Les élèves pourront se présenter au certificat d'études. (En 1886, sur des listes de présence d'élèves, on peut noter ce motif fréquent d'absence : occupée à la maison !)

En octobre 1882, de la laïcisation, découle la fusion des écoles catholique et protestante. On trouve alors à Cournonterral, une école de filles avec deux classes et une école de garçons avec deux classes elle aussi, sans distinction de culte et la salle d'asile, regroupant les deux sexes, qui deviendra classe enfantine, en 1887 puis école maternelle.

Dés lors, cette école ne cessera d'être la première préoccupation des élus.

En 1900, une cantine est ouverte pour les enfants nécessiteux ; les salles de classe seront balayées tous les jours par une personne salariée.

En 1903, un cours d'une heure de musique, par jour, est instauré.

En 1904, le village fête le trentenaire de l'école laïque et l'on voit, aussi, la création d'une société de tir et de gymnastique incluant les scolaires.

En 1907, agrandissement de l'école et construction de logement pour les maîtres.

En 1908, une indemnité de surveillance est accordée au personnel enseignant et en 1909 une allocation supplémentaire est votée en faveur des directeurs d'écoles pour la préparation de leurs élèves au brevet élémentaire et au certificat d'études.

En 1914, le conseil municipal vote des bourses en faveur des enfants du village qui fréquentent des écoles supérieures de commerce à Montpellier et à Pézenas.

En 1923, création d'une bibliothèque scolaire ; le maire, Monsieur Bastide De l'Oulieu, offre 25 volumes.

En 1932, projet d'installation de l'eau.

L'école de filles a trois classes : 70 filles ; l'école de garçons a trois classes : 80 garçons et l'école maternelle, deux classes : 71 enfants.

En 1956, installation du chauffage central au mazout et en 1961, création de préaux.

C'est en 1987 que sera construite la "Calandrette ", nouvelle école maternelle ; l'école primaire récupérera les locaux vacants et en 1988, commencera la réhabilitation des deux bâtiments latéraux et enfin, en 2004, le bâtiment central est reconstruit.

Le groupe scolaire Georges Bastide est terminé ; il répond aux besoins de l'enseignement du XXIe siècle avec sa salle polyvalente, merveilleux lieu de rencontres culturelles, sa grande bibliothèque, lumineuse et conviviale et sa salle d'informatique.

**N.B : Georges Bastide, élève de l'école de Cournonterral, fut recteur de l'université de Toulouse. Bastide de l'Oulieu (1845-1932), félibre connu, fut maire de Cournonterral.**